

# LE DAI VIỆT DANS LES RÉSEAUX COMMERCIAUX JAPONAIS AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

Pierre-Emmanuel BACHELET

École normale supérieure de Lyon

Au cours de l'âge de la première mondialisation, le commerce et les relations extérieures du Japon ont connu un premier âge d'or. Les navires japonais se sont rendus, dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, non plus seulement en Corée, aux Ryūkyū et en Chine mais également en Asie du Sud-Est. C'est également à cette époque que des Japonais, à plusieurs reprises, ont traversé l'océan Pacifique ou bien sont parvenus jusqu'à Rome, l'un d'entre eux faisant même halte à Saint-Tropez.

C'est cependant avec l'Asie du Sud-Est que le Japon a entretenu les relations les plus étroites, tant sur le plan de la diplomatie que du commerce. Les Japonais se sont installés en nombre dans les principaux ports de la région : Manille, Ayutthaya (Siam), Hôï An (centre de l'actuel Vietnam), Phnom Penh, Thăng Long (Hanoi), Batavia (Jakarta), Patani, aux Moluques...Ils y ont formé des communautés soudées, qui ont largement contribué au développement économique de ces territoires, aux côtés des marchands locaux, des Chinois, des Musulmans et des Européens.

Les historiens ont longtemps considéré que les édits des années 1630 au Japon, qui interdisent à tout Japonais de quitter le pays ou d'y revenir après avoir séjourné à l'étranger, ont rapidement conduit à l'assimilation et à la disparition de ces communautés désormais coupées du monde, et ont inauguré un âge de « fermeture » (d'après la formule de *sakoku*, « pays fermé », que les historiens japonais ont progressivement abandonnée depuis les années 1970). Plusieurs dizaines d'années après ces édits, les sources témoignent de la présence de populations se désignant, ou étant désignées comme japonaises en Asie du Sud-Est.

Dans cet article nous insisterons donc sur ces deux étapes successives de l'histoire du Japon prémoderne, des premiers temps de son intégration aux réseaux d'Asie du Sud-Est à la redéfinition de ses relations avec le reste du monde. Nous nous concentrerons en particulier sur la côte orientale de l'Asie du Sud-Est continentale, soit un littoral particulièrement fréquenté par les navires marchands reliant l'Inde à la Chine.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette zone qui correspond à l'actuel Vietnam, abritait plusieurs États distincts : le Cambodge au niveau du delta du

Mékong, progressivement occupé par les Viêt, le Campa dans le centre-sud de l'actuel Vietnam, et le Đại Việt dans le nord et le centre de l'actuel Vietnam. Ce dernier royaume, bien que gardant officiellement son nom<sup>456</sup>, est divisé en deux États rivaux : l'État septentrional est gouverné par la dynastie Trịnh en lieu et place de la dynastie légitime des Lê et l'État méridional est dirigé par la dynastie Nguyễn. Ils sont respectivement appelés Đàng Ngoài et Đàng Trong dans l'historiographie vietnamienne, d'après une toponymie transmise par le Jésuite avignonnais Alexandre de Rhodes dans son *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum* (1651).

Les deux États qui composent le Đại Việt n'occupent pas la même place dans le système japonais : alors que les Japonais forment une communauté importante, riche et soudée dans le port de Hội An (Đàng Trong, au sud de Đà Nẵng), ils sont vraisemblablement moins nombreux et moins organisés dans le réseau portuaire du Đàng Ngoài (port de Phố Hiến sur la côte et capitale Thăng Long, l'ancienne Hanoi, en amont du fleuve Rouge). Il semble en revanche que dans les deux cas ils occupent d'importantes fonctions, aussi bien auprès des marchands étrangers que des pouvoirs locaux.

Dans les territoires qui correspondent à l'actuel Vietnam, les Japonais ont joué un rôle de premier plan. Nous démontrerons que cette zone géographique, qui constitue une étape incontournable sur la route maritime qui relie l'Inde à la Chine, était la plus fréquentée et la plus attractive pour les marchands et migrants japonais. Les Japonais qui y étaient installés y étaient particulièrement bien intégrés et en tant qu'intermédiaires ont joué un rôle majeur dans la croissance économique de ces territoires, tout comme dans l'intégration du Japon dans la première mondialisation des échanges. L'édit de 1635 qui interdit à tout Japonais de quitter le Japon ou d'y revenir après avoir vécu à l'étranger ne marque pas le déclin de cette communauté, ni l'arrêt brutal de ses relations avec le Japon. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le volume du commerce entre le Japon et l'Asie du Sud-Est en général continue d'augmenter, et de nombreux individus se désignant comme Japonais continuent de jouer un rôle non négligeable dans ces échanges.

Ce papier sera divisé en deux parties : nous insisterons tout d'abord sur l'attractivité de ces territoires au sein des réseaux

---

<sup>456</sup> Aux côtés de celui d'Annam, qui est utilisé dans ses relations diplomatiques avec le monde extérieur, et par conséquent avec le Japon également.

commerciaux et diplomatiques japonais, avant de nous concentrer plus spécifiquement sur le rôle crucial d'intermédiaire joué par les résidents japonais du Đại Việt auprès des marchands et voyageurs étrangers, avant comme après 1635.

### **Đàng Ngoài et Đàng Trong, des États pleinement intégrés au réseau japonais**

Les deux États qui composent le Đại Việt (Đàng Ngoài au nord et Đàng Trong au sud) exercent durant ce qu'Anthony Reid a appelé « l'âge du commerce en Asie du Sud-Est » (à savoir une période de boom économique sans précédent pour l'Asie du Sud-Est durant laquelle le commerce occupe une place prépondérante dans la vie économique des États locaux) une très forte attractivité, due en particulier à la production et au commerce de la soie.

La soie brute est le principal matériau d'importation des Japonais au XVII<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Ming interdisent aux Japonais de se rendre en Chine, en raison des ravages perpétrés par les *wakō* (pirates japonais et chinois). Leur activité connaissait alors une forte croissance due à l'instabilité politique dans l'archipel japonais et à l'interdiction du commerce privé en Chine. Dans l'incapacité de se fournir directement en soie en Chine, les Japonais cherchent alors une autre source d'approvisionnement. Ils fréquentaient l'Asie du Sud-Est depuis peut-être la fin du XV<sup>e</sup> siècle, voyageant probablement dans un premier temps parmi les marchands des Ryūkyū, l'actuel archipel d'Okinawa, puis de plus en plus en tant que marchands indépendants financés par les *daimyō* japonais. Le Đại Việt était alors le seul État d'Asie du Sud-Est à produire de la soie, la technique étant maîtrisée des Viêt depuis la période de l'occupation chinoise, au I<sup>er</sup> millénaire apr. J-C. De plus, les marchands chinois fréquentaient les ports viêt malgré l'interdiction du commerce privé par les Ming : la levée de cette interdiction en 1567 renforce considérablement la présence des Chinois en Asie du Sud-Est, et en particulier au Đại Việt. Ces deux raisons expliquent que ce soit au Đại Việt, et en particulier dans sa partie méridionale qui se constitue en État indépendant dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, que les Japonais se rendent en priorité.

La production de soie viêt connaît une croissance remarquable à partir du XV<sup>e</sup> siècle et s'intensifie encore au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le Đàng Ngoài pour répondre à la demande japonaise (LI 2012 : 249). Le Đàng Trong en produit en comparaison moins, ce qui s'explique par l'intégration beaucoup plus tardive des territoires méridionaux au royaume : ils n'ont été conquis sur le Campa qu'en 1471.

Pourtant, c'est au Đàng Trong que les Japonais se sont implantés le plus durablement et en plus grand nombre. Même si la production de soie y est moins importante, les seigneurs Nguyễn adoptent rapidement une politique d'ouverture au commerce, qui doit sans doute beaucoup à l'intégration très ancienne des Cam dans les réseaux internationaux et à la prospérité de leurs ports. À travers une intense politique diplomatique, les Nguyễn nouent, à partir des années 1590, des relations avec le gouvernement japonais.

Afin de quantifier le nombre de bateaux japonais s'étant rendu en Asie du Sud-Est, nous disposons d'un corpus de sources célèbre, les licences ou passeports ayant été émis par le gouvernement japonais afin d'autoriser les marchands à commercer librement vers une destination donnée (*shuinjō*). Le système a été mis en place par Toyomoti Hideyoshi en 1592 et généralisé par Tokugawa Ieyasu en 1604.

On en dénombre au minimum entre 350 et 360 ; la destination de 25 % d'entre eux est le Đàng Trong, désigné sous des noms divers : Annam dans un premier temps, d'après la titulature officielle des seigneurs Nguyễn, puis Kōshi dans un second temps<sup>457</sup>. Le Đàng Ngoài quant à lui a accueilli au moins 10 % des navires, ce qui représente moins que le Siam ou Manille et s'explique très certainement par l'absence d'une véritable communauté japonaise à Thăng Long (Hanoi), regroupée en quartier séparé (*Nihonmachi*), comme c'est le cas à Hôi An (INNES 1980).

La destination privilégiée des Japonais était donc le Đàng Trong et son principal port Hôi An, qui a largement contribué au développement du commerce japonais et de la consommation de produits tropicaux au Japon, en fournissant de la soie mais aussi du poivre, du sucre ou du bois d'aigle (calambac). En retour les Japonais, en tant que première communauté durablement installée au Đàng Trong, ont joué un rôle important dans la croissance économique de ce port et du royaume.

Ces territoires jouaient également un rôle central au sein des réseaux commerciaux japonais dans la mesure où leurs ports servaient d'entrepôts pour les produits achetés par les Japonais en-dehors du Đại Việt. Plusieurs entrées des *Dagh registers* (registres quotidiens de Batavia) indiquent que le Đàng Trong, probablement Hôi An en l'occurrence, jouait un rôle de hub dans le commerce des peaux de daim du Siam : en 1634 par exemple ces documents

---

<sup>457</sup> Nom de la préfecture de Jiaozhi quand le nord du Đại Việt faisait partie de l'Empire chinois.

mentionnent les Japonais qui « viennent chaque année [au Siam] avec d’immenses capitaux du Quenam [Đàng Trong] et du Japon ». Ces produits pouvaient être expédiés à Hôi An, où ils étaient ensuite chargés à bord des vaisseaux disposant de *shuinjō*. Les marchands japonais du Đại Việt ne se contentaient donc pas de fournir leurs compatriotes venus du Japon : ils étaient également très actifs dans les réseaux internes à l’Asie du Sud-Est et étaient également en relation avec les marchands chinois, européens, malais...

### **Les Japonais du Đại Việt, intermédiaires incontournables et agents de la mondialisation des échanges**

Les résidents japonais du Đàng Trong et du Đàng Ngoài, étant très bien intégrés aux sociétés qui les ont accueillies, ont largement contribué à l’intégration des marchands étrangers, européens en particulier, aux réseaux marchands du Đại Việt.

Ainsi, qu’ils soient indépendants ou regroupés dans un quartier séparé et selon leurs lois propres, les Japonais ont toujours entretenu des liens d’amitié forts avec les pouvoirs locaux. Dans une lettre datée de 1619, le fils du seigneur Nguyễn Phúc Nguyễn indique avoir adopté un marchand japonais, Araki Sotarō, et lui avoir donné une de ses filles en mariage. Si l’authenticité du document a été débattue parmi les historiens, toujours est-il qu’en 1620 Araki Sotarō revient au Japon du Đàng Trong avec une femme viêt qu’il présente comme une membre de la famille Nguyễn (PERI 1923 : 64-65).

Les Japonais pouvaient également servir de soutiens politiques et militaires : ainsi le chef de la communauté japonaise de Hôi An, nommé Domingo (donc un Catholique), aurait participé à la rébellion de Nguyễn Phúc Anh contre son frère aîné, le seigneur Nguyễn Phúc Lan (IWAO 1966 : 120). Après l’échec de la révolte, Domingo perd sa charge et est directement remplacé, ce qui indique par ailleurs que la trahison du chef n’a pas porté préjudice au reste de la communauté. Bien qu’engagés pour la grande majorité dans des opérations marchandes, les migrants japonais au Đàng Trong disposaient donc de compétences militaires, ce qui n’a rien d’étonnant quand on considère que le roi du Siam disposait d’une garde personnelle exclusivement composée de Japonais.

Cependant c’est auprès des marchands et missionnaires européens que les Japonais ont joué le rôle le plus déterminant : ils ont permis à un grand nombre de ces étrangers, qui n’avaient qu’une connaissance très approximative des sociétés du Đại Việt, de pouvoir entrer plus aisément en contact avec les populations locales.

Les marchands japonais qui fréquentaient assidument le Đàng Trong et le Đàng Ngoài entretenaient des relations étroites avec les autorités politiques. Etant donné qu'ils étaient eux-mêmes parfois chrétiens, ils pouvaient donc faire le lien entre les fonctionnaires viêt et les Européens. Ils utilisaient la même écriture que leurs interlocuteurs locaux, partageaient une vision similaire de la manière dont on conduit une transaction commerciale, et leur conversion au christianisme en faisait des intermédiaires fiables et légitimes aux yeux des Européens.

Qu'ils soient chrétiens ou non, ils pouvaient de plus compter sur une autre catégorie d'intermédiaires, à savoir les frères et fidèles catholiques japonais qui fuyaient l'édit d'interdiction du christianisme (1614) et les persécutions qui ont suivi les années suivantes. La plupart des missionnaires jésuites se rendant dans le Đàng Trong étaient accompagnés d'un frère japonais, ce qui ne peut s'expliquer que par le degré d'intégration des Japonais dans les sociétés viêt.

Les résidents japonais du Đại Việt ont également pu permettre à des étrangers d'entrer en contact avec les autorités politiques les plus importantes. Lors de leur premier voyage dans le Đàng Ngoài en 1637, raconté dans le journal de bord du yacht le *Grol*, les Hollandais reçoivent l'aide d'une Japonaise nommée « Ourussra », ce qui est une probable déformation du prénom Ursula. Il était alors très compliqué pour les marchands étrangers de commercer avec la population viêt, en particulier au Đàng Ngoài : les Hollandais sont forcés de confier leur cargaison à des fonctionnaires viêt et de les laisser fixer les prix. De même, il leur est quasiment impossible d'être reçu auprès du « roi », c'est-à-dire le seigneur Trịnh. Dans ces conditions, Ursula a été d'une grande aide pour les Hollandais : elle leur permet d'être reçus en audience par Trịnh Tráng, en faisant jouer ses contacts (le texte hollandais affirme qu'elle « va de part et d'autres »). Elle est présente, en tant qu'interprète, à chacune des entrevues entre le capitaine hollandais et le seigneur Trịnh. Par ailleurs, cette femme était mariée à un chrétien japonais nommé Wada Rizaemon, qui a fui les persécutions au Japon, s'est rendu à Macao et au Đàng Trong avant de devenir un fonctionnaire influent auprès des Trịnh au Đàng Ngoài, connu par les missionnaires français dans les années 1660 sous son nom chrétien de Paulo de Abada (NAGAZUMI 2001). Dans la suite du récit de voyage du *Grol*, une autre femme joue un rôle semblable, au moment où les Hollandais tentent de tirer le meilleur prix de la soie qu'ils veulent acheter. On ne sait rien d'elle, si ce n'est qu'elle est nommée « Basumano », ce qui correspond probablement à un nom japonais.

On remarque donc que même après l'édit de 1635 qui interdit aux Japonais de quitter le pays ou d'y revenir – c'est-à-dire alors même qu'il n'y a plus de bateau japonais qui fait le trajet entre le Japon et le Đại Việt – les Japonais continuent de jouer un rôle de premier plan auprès des autorités politiques. En se concentrant sur cette fonction d'intermédiaire diplomatique, ou bien en poursuivant leurs activités commerciales avec les Chinois et les Hollandais, les Japonais du Đại Việt sont parvenus à maintenir, au moins jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les réseaux qu'ils avaient contribué à créer.

### Conclusion

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le Japon et les deux États qui composent le Đại Việt ont entretenu des relations particulièrement étroites, qui ont contribué à intégrer ces États dans la mondialisation naissante. L'argent japonais a stimulé la production et le commerce de la soie viêt, et l'afflux de soie au Japon a conduit à l'enrichissement de nombreux marchands, *daimyō*, et de l'État. Ces relations ont été pérennisées par des adoptions et des mariages, les marchands japonais étant adoptés par les seigneurs viêt qui leur proposaient alors une de leurs filles en mariage. Hôi An était le port d'Asie du Sud-Est le plus fréquenté par les marchands japonais, qui y ont favorisé à la fois l'enracinement des migrants japonais, mais aussi des marchands européens et du christianisme, via les missionnaires et frères chassés de l'archipel par l'édit d'interdiction du christianisme de 1614 et des persécutions.

Il est donc invraisemblable que les Japonais aient simplement disparu d'Asie du Sud-Est une fois que les édits d'interdiction des voyages maritimes ont été promulgués, comme nombre d'historiens l'ont longtemps prétendu jusque récemment. Les Japonais du Đại Việt, et la communauté de Hôi An au premier rang, ont continué à jouer un rôle prépondérant dans le développement commercial de ces cités portuaires, ne serait-ce qu'en passant le relais aux Chinois. Ils ont également participé indirectement au commerce du Japon en confiant leurs produits et leurs lettres aux bateaux chinois se rendant à Nagasaki. Enfin, certains d'entre eux sont restés impliqués dans le commerce d'Asie du Sud-Est en armant leurs propres bateaux à destination des principaux ports d'Asie du Sud-Est.

Il reste difficile, à l'heure actuelle, de dater la fin de ces communautés japonaises d'Asie du Sud-Est. Il est certain qu'au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles se sont quasi-intégralement assimilées aux populations locales ou à la diaspora marchande chinoise. Au Đại Việt, la date la plus tardive à laquelle nous sommes parvenus est 1701, date à laquelle un jeune frère désigné par les sources comme

« japonais » (un métis très certainement) meurt lors d'une vague de persécutions. Pourtant, en 1778 encore, un missionnaire français nous signale qu'il s'occupe d'un « village de Japonais » au Cambodge, ce qui indique, *a minima*, que les premiers Japonais ayant quitté le Japon pour l'Asie du Sud-Est ont transmis leur histoire et leur mémoire à leurs descendants, et ce probablement jusqu'à l'époque coloniale.

### **Bibliographie**

HOANG, Anh Tuấn. *Silk for silver: Dutch-Vietnamese relations, 1637-1700*. Leiden, Brill, 2007.

INNES, Robert L. *The door Ajar: Japan's Foreign Trade in the Seventeenth Century*. Thèse de doctorat, University of Michigan, 1980.

IWAO, Seiichi. *Shuinsen bōekishi no kenkyū* [Recherches sur l'histoire du commerce des bateaux à sceau rouge]. Tōkyō, Kōbundō, 1958.

IWAO, Seiichi. *Shuinsen to Nihonmachi* [Les bateaux à sceau rouge et les *Nihonmachi*]. Tōkyō, Jibundō, 1966.

LI, Tana. « Tongking in the age of commerce. » *Anthony Reid and the study of the Southeast Asian past*, 2012 : 247-268.

NAGAZUMI, Yōko. *Shuinsen* [Les bateaux à sceau rouge]. Tōkyō : Yoshikawa Kōbunkan, 2001.

NATIONAL COMMITTEE FOR THE INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON THE ANCIENT TOWN OF HOI AN. *Ancient town of Hoi An*. Hanoi, Thế giới, 2006.

PERI, Noël. « Essai sur les relations du Japon et de l'Indochine aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. » *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1923 : 1-104.

REID, Anthony. *Southeast Asia in the age of commerce (1450-1680)*, 2 volumes. New Haven, Yale University Press.